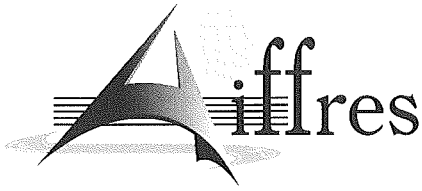


interior



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE D'AIFFRES  
AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

DEUX-SÈVRES

*Nom et adresse officiels de la personne publique :* COMMUNE d'AIFFRES  
41 Rue de la Mairie BP N° 90002 - 79230 AIFFRES

*Personne responsable du Marché :* Monsieur le Maire de la COMMUNE d'AIFFRES

*Type de passation :* Procédure adaptée. (Art. 28 du CMP)

*Objet du Marché :* Travaux d'aménagement de sécurité de la rue du Moulin et de revêtement de chaussée de la Rue de la Pierrière à AIFFRES  
Le marché se présente sous deux tranches.  
Tranche ferme : aménagement de la Rue du Moulin et la Rue de la Pierrière  
Tranche conditionnelle : aménagement des trottoirs de la Rue de l'Alouette.

<i>Caractéristiques :</i>	<b>TRANCHE FERME</b>	<b>TRANCHE CONDITIONNELLE</b>
	2 990 m <sup>2</sup> d'enrobé à 120 kg/m <sup>2</sup>	500 m <sup>2</sup> d'enrobé à chaud à 80kg/ m <sup>2</sup>
	630 m <sup>2</sup> d'enrobé à 80 kg/m <sup>2</sup>	1040 m <sup>2</sup> de bi-couche calcaire
	205 m <sup>2</sup> de bi-couche calcaire	
	515 m <sup>2</sup> de stabilisé renforcé	
	650 ml de bordures	

*Désignation des lots :* lot n°1: Travaux de voirie et d'assainissement eaux pluviales  
lot n°2 : Eclairage public

*Marchés séparés :* Possibilité de présenter une offre pour un ou plusieurs lots.

*Lieu d'exécution :* Commune d'AIFFRES, Rue du Moulin et Rue de la Pierrière

*Date limite de réception des offres :* **29 JUIN 2010 à 12 heures dernier délai.**

*Présentation des offres :*  
Les offres seront rédigées en langue française et adressées, par lettre recommandée avec accusé de réception, ou déposées à la MAIRIE d'AIFFRES – 79234 – PRAHECQ Cedex Conformément au RC.

*Unité monétaire utilisée :* **l'EURO**

*Délai global d'exécution :* 2 mois et demie

*Délai minimum de viabilité des offres :* 90 jours

*Date prévisionnelle de début des travaux :* Juillet 2010.

*Cautionnement et garantie :* Voir CCAP du DCE

*Variante :* Autorisées

*Renseignements et justificatifs à produire par le candidat :* Selon Règlement de la Consultation.

*Sous-traitance :* suivant articles 112 à 116 du CMP.

*Critères d'attribution :* suivant les critères énumérés au R.C.

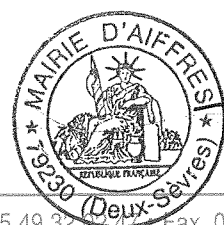
*Retrait des dossiers :*

- Par voie électronique : en téléchargeant le dossier à l'adresse : [www.ville-aiffres-marches.com](http://www.ville-aiffres-marches.com)
- Sur support physique : en adressant une demande  
à la MAIRIE d'AIFFRES  
BP N° 90002  
79230 AIFFRES

☎ 05.49.32.02.47 – Fax. 05.49.32.11.69 – e-mail. [mairie@ville-aiffres.fr](mailto:mairie@ville-aiffres.fr)

Les renseignements d'ordre techniques peuvent être obtenus auprès de :  
- SARL GEO 3D – 79000 - NIORT ☎ 05.49.17.24.90 – Fax 05.49.17.24.99  
e-mail : [geo3dniort@geo3d.fr](mailto:geo3dniort@geo3d.fr)

*Date d'envoi de l'avis à la publication :* **28 MAI 2010**



Aiffres, le 27 mai 2010  
Le Maire

*A. MATHIEU*  
A. MATHIEU